

Séance ordinaire du 16 juin 2014

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce seizième jour du mois de juin deux mille quatorze à dix-neuf heures trente-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis et Michel Patry formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil de la Ville Mario Fortier, Janet Jones et Michel Turner.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2014-05-31

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 juin 2014, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 12.1, 13.5 et 17.5 intitulées

« Service de la sécurité incendie

Aide financière au Syndicat des pompiers du Québec, section locale Lévis

Réf. : INC-2014-014 »

« **Vie communautaire**

Acquisition d'œuvres d'art

Réf. : DVC-ART-2014-016 »

« **Développement**

Acquisition du lot 1 963 272 du cadastre du Québec (chemin Olivier, secteur Saint-Nicolas), et abrogation de la résolution CV-2013-07-69 « Acquisition du lot 1 963 267 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas) et financement afférent »

Réf. : DEV-2014-099 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« **Comité exécutif**

Félicitations dans le cadre de l'édition 2014 du Défi têtes rasées Leucan de Lévis »

« **Infrastructures**

Fermeture temporaire de la voie réservée du boulevard de la Rive-Sud dans le cadre des travaux de l'échangeur 314 (secteur Saint-Romuald)

Réf. : INF-GEN-2014-065 »

« **Direction du service de police**

Suspension sans solde d'un membre du personnel policier de la Direction du service de police

Réf. : POL-2014-013 »

« **Développement**

Entente d'accès autorisé et entente pour les études préliminaires et les relevés techniques à intervenir avec Oléoduc énergie Est ltée

Réf. : DEV-2014-124 »

« **Adoptions de règlement(s)**

Règlement RV-2014-13-49 modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux »

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-32

Félicitations dans le cadre de l'édition 2014 du Défi têtes rasées Leucan de Lévis

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé à l'unanimité

De féliciter les porte-paroles Esteban Gagnon et Mathilde Planchard ainsi que les membres de leur famille Danielle Dubé, Jocelyn Gagnon, Hélène Pageau et Bruno Planchard pour leur courage et leur engagement dans le cadre de l'édition 2014 du Défi têtes rasées Leucan de Lévis. Grâce aux efforts conjugués de tous, 173 têtes ont été rasées et 137 000 \$ ont été amassés pour la cause. Vous êtes une source de fierté et d'inspiration pour toute la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-33**Période de questions**

Environ 40 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-05-34**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 2 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-35**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 28 mai, 2 et 3 juin 2014**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 28 mai, 2 et 3 juin 2014 est déposé.

CV-2014-05-36

Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, et un membre du personnel professionnel, création d'un poste de conseiller ou conseillère en rémunération et abolition d'un poste de technicien ou technicienne spécialiste à la paie et aux avantages sociaux à la Division de la paie et des avantages sociaux de la Direction des finances et des services administratifs

Réf. : [RH-2014-061](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, et un membre du personnel professionnel, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2014-061.

De créer un poste professionnel de conseiller ou conseillère en rémunération, classe 4, à la Division de la paie et des avantages sociaux de la Direction des

finances et des services administratifs.

D'abolir le poste col blanc de technicien ou technicienne spécialiste à la paie et aux avantages sociaux à cette division de cette direction.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-37

Titularisation du chef aux opérations de la Direction du service de la sécurité incendie

Réf. : [RH-2014-075](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De titulariser Steve Rousseau à titre de chef aux opérations de la Direction du service de la sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-38

Titularisation du directeur des Infrastructures

Réf. : [RH-2014-080-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De titulariser Sami Doucet à titre de directeur des Infrastructures.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-39

Titularisation du directeur de l'Urbanisme et des arrondissements

Réf. : [RH-2014-081](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De titulariser Dominic Deslauriers à titre de directeur l'Urbanisme et des arrondissements.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-40

Abolition d'un poste de technicien ou technicienne en ressources humaines et création d'un poste de conseiller ou conseillère en développement des compétences et de chef négociateur et appel de candidatures à la Direction des ressources humaines

Réf. : [RH-2014-057-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser la modification des postes suivants à la Direction des ressources humaines :

- d'abolir un poste col blanc régulier à temps complet de technicien ou technicienne en ressources humaines, classe 10, à cette direction;
- de créer un poste professionnel régulier à temps complet non-syndiqué de conseiller ou conseillère en développement des compétences, classe 5, à cette direction;
- de créer un poste cadre de chef négociateur à cette direction et d'affecter temporairement Jacques Nadeau à ce poste;
- d'autoriser la Direction des ressources humaines à procéder à l'appel de candidatures pour pourvoir temporairement, pour une durée maximale de trois ans, au poste de chef du Service des relations du travail et de la santé et sécurité de cette direction.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-41

Nomination d'une coordonnatrice et greffière à la Cour municipale de la Direction des affaires juridiques et du greffe

Réf. : [RH-2014-084](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De nommer Brigitte Baron au poste cadre de coordonnatrice à la Cour municipale et greffière, classe 5, de la Direction des affaires juridiques et du greffe, aux conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-42

Appel de candidatures pour le poste cadre de chef du Service de la trésorerie et assistant-trésorier ou assistante-trésorière de la Direction des finances et des services administratifs et pour le poste d'adjoint ou d'adjointe au directeur de la Direction des finances et des services administratifs

Réf. : [RH-2014-089-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser la Direction des ressources humaines à procéder à un appel de candidatures afin de pourvoir au comblement du poste cadre régulier à temps complet de chef du Service de la trésorerie et assistant-trésorier ou assistante-

trésorière de la Direction des finances et des services administratifs.

D'autoriser la Direction des ressources humaines à procéder à un appel de candidatures afin de pourvoir au comblement du poste cadre régulier à temps complet d'adjoint ou d'adjointe au directeur de la Direction des finances et des services administratifs.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-43

Appel de candidatures afin de pourvoir au poste de vérificateur général ou vérificatrice générale de la Ville

Réf. : [RH-2014-094](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'autoriser la Direction des ressources humaines à procéder à un appel de candidatures afin de pourvoir au poste cadre contractuel de vérificateur général ou vérificatrice générale de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-44

Adoption du budget 2014 de l'Office municipal d'habitation de Lévis

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le budget 2014 de l'Office municipal d'habitation de Lévis, tel qu'il est adopté par sa résolution 2014-05-238.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-45

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Les amis du Juvénat inc.

Réf. : [DG-2014-090](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau à participer à l'activité organisée au bénéfice de Les amis du Juvénat inc., le 14 août 2014 à Saint-Michel-de-Bellechasse, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-46

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La fondation du centre d'accueil St-Joseph de Lévis

Réf. : [DG-2014-091](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Janet Jones à participer à l'activité organisée au bénéfice de La fondation du centre d'accueil St-Joseph de Lévis, le 21 août 2014 à Saint-Michel-de-Bellechasse, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-47

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation du centre jeunesse Chaudière-Appalaches

Réf. : [DG-2014-099](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller René Fortin

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, Pierre Lainesse et Robert Maranda à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation du centre jeunesse Chaudière-Appalaches, le 26 août 2014 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-48

Dépôt d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur les enjeux liés à l'exploration et à l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent

Réf. : [DG-2014-096-R-2](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le mémoire dans le cadre de la consultation publique sur les enjeux liés à l'exploration et à l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DG-2014-096-R-2, et d'en transmettre une copie à ce bureau.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-49

Demande de modification législative à l'égard de la *Loi sur les régimes de retraite des élus municipaux*

Réf. : [DG-2014-113](#)

ATTENDU le rapport d'Amours « *Innover pour pérenniser le système de retraite* » déposé en avril 2013;

ATTENDU que les membres du conseil assument actuellement 23 % du coût de leur régime de retraite alors que l'employeur en défraie 77 %;

ATTENDU la volonté du conseil de la Ville d'atteindre l'équité entre le personnel et les élus et compte tenu que le rapport d'Amours propose un partage à parts égales du régime de retraite des élus municipaux;

ATTENDU le contexte de restructuration des régimes de retraite municipaux;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de modifier la *Loi sur les régimes de retraite des élus municipaux* afin de prévoir le partage des coûts du régime de retraite en parts égales entre les membres du conseil de la Ville et la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-50

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de l'Organisation du hockey mineur Pointe-Lévy inc.

Réf. : [DG-2014-110](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Serge Côté à participer à une activité organisée au bénéfice de l'Organisation du hockey mineur Pointe-Lévy inc., le 11 juillet 2014 à Saint-Michel-de-Bellechasse, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-51

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Revitalisation village Saint-Nicolas inc.

Réf. : [DG-2014-111](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, Clément Genest, Pierre Lainesse et Michel Turner à participer à une activité organisée au bénéfice de Revitalisation village Saint-Nicolas inc., le 17 septembre 2014 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-52

Modification de la résolution CV-2014-02-63 « Aide financière à des organismes de la communauté »

Réf. : [DG-2014-114](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2014-02-63 « Aide financière à des organismes de la communauté » par le remplacement du montant de « 1 200 \$ » par le montant de « 1 500 \$ ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-53

Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux relatifs aux travaux de modernisation et d'agrandissement du poste de pompage d'eau brute Saint-Laurent

Réf. : [ENV-TE-2014-004-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux relatifs aux travaux de modernisation et d'agrandissement du poste de pompage d'eau brute Saint-Laurent accordé par la résolution CE-2012-10-01, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe à la fiche de prise de décision ENV-TE-2014-004-R-1, pour une dépense supplémentaire de 73 359,91 \$, avant TPS et TVQ, compte tenu que ces modifications constituent un accessoire au contrat accordé et ils ne changent pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-54

Nomination d'une représentante des usagers en transport en commun au conseil d'administration de la Société de transport de Lévis

Réf. : [INF-2014-016](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De nommer Marjorie Guay à titre de représentante des usagers du service de transport en commun au conseil d'administration de la Société de transport de Lévis, tel que recommandé par la résolution numéro 2014-054 de cette société.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-55

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de carburant (diesel coloré)

Réf. : [INF-EM-2014-021](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de carburant (diesel coloré), (appel d'offres 2014-50-40) à CST Canada Co, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 752 572,80 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-56

Attribution du contrat pour la fourniture de service d'agents de sécurité pour les installations temporaires de pompage d'eau dans la rivière Chaudière

Réf. : [INF-EM-2014-022](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'attribuer le contrat pour la fourniture de service d'agents de sécurité (appel d'offres 2014-50-39) à Sécurité gentel inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 514 859,52 \$, avant TPS et TVQ, se terminant au plus tard le 30 novembre 2014, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-57**Affectation de la réserve financière pour les opérations de déneigement et demande de crédits additionnels**

Réf. : [INF-2014-014](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'affecter un montant de 1 000 000 \$ provenant de la réserve financière pour les opérations de déneigement aux postes de dépenses relatifs aux opérations de déneigement et en fonction des montants indiqués à l'annexe A de la fiche de prise de décision INF-2014-014.

D'affecter le montant de revenus de 44 000 \$ aux dépenses de déneigement et d'accorder des crédits additionnels du même montant aux postes de dépenses mentionnées à l'annexe A de cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-58**Affectation de la réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie**

Réf. : [INF-2014-015](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'affecter un montant de 250 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie aux postes de dépenses et aux montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2014-015.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-59**Création d'un poste de contremaître ou contremaîtresse temporaire à la Direction des infrastructures et financement afférent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable (équipe de recherche de fuites été 2014)**

Réf. : [INF-TP-2014-018-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De créer un poste de cadre temporaire contremaître ou contremaîtresse, classe 3, au Service des travaux publics de la Direction des infrastructures, de l'adjudication jusqu'au 15 novembre 2014, de même que d'autoriser la Direction des ressources humaines à procéder à un appel de candidatures pour pourvoir au comblement de ce poste.

De financer la dépense relative à la stratégie québécoise d'économie d'eau potable (équipe de recherche de fuites) au montant de 434 500 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté et d'autoriser 2,23

effectifs par année temporaires pour la période du 1er juin 2014 au 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-60

Attribution de contrats pour l'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville

Réf. : [INF-BI-2014-018](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'attribuer les contrats pour l'entretien de divers bâtiments de la Ville (appel d'offres 2014-50-41) de la façon suivante :

- Groupes 1, 2, 3, 5, 7, à Services d'entretien clarinet senc, au prix de 126 074 \$ pour le groupe 1, au prix de 116 789 \$ pour le groupe 2, au prix de 104 052 \$ pour le groupe 3, au prix de 99 425 \$ pour le groupe 5 et au prix de 98 988 \$ pour le groupe 7, tous avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans et assortis d'une option de renouvellement d'un an;
- Groupes 6 et 19, à Sanicontrol, au prix de 98 900 \$ pour le groupe 6 et au prix de 96 300 \$, pour le groupe 19, tous avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans et assortis d'une option de renouvellement d'un an;
- Groupe 9, à Entretien C. Boucher, au prix de 98 640 \$, avant TPS et TVQ, pour le groupe 9, pour une durée de trois ans et assorti d'une option de renouvellement d'un an;
- Groupe 14, à Sylvain Lachance (Plantes experts), au prix de 92 000 \$, avant TPS et TVQ, pour le groupe 14, pour une durée de trois ans et assorti d'une option de renouvellement d'un an;
- Groupe 18, à Les entreprises de nettoyage Marcel Labbé inc. (ML entretien multiservices), au prix de 138 688 \$, avant TPS et TVQ, pour le groupe 18, pour une durée de trois ans et assorti d'une option de renouvellement d'un an;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-61

Disposition de véhicules et d'équipement pour l'encan de juillet 2014

Réf. : [INF-EM-2014-023](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser la vente par Le centre des services partagés des véhicules dont la valeur estimée excède 10 000 \$ selon la liste produite en annexe B à la fiche de prise de décision INF-EM-2014-023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-62

Attribution du contrat pour la fourniture d'un camion 12 roues diesel

Réf. : [INF-EM-2014-024](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'attribuer le contrat pour la fourniture d'un camion 12 roues diesel (MTC 32 658 kg), (appel d'offres 2014-50-53) à Camions freightliner Québec inc., au prix de 161 807 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-63

Option d'achat pour la fourniture d'un camion 10 roues diesel châssis et cabine conventionnelle

Réf. : [INF-EM-2014-026](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'exercer l'option d'achat pour la fourniture d'un camion 10 roues diesel châssis et cabine conventionnelle (appel d'offres 2014-50-38), auprès de Camions Freightliner Québec inc., au prix de 135 028 \$, avant TPS et TVQ, incluant l'option de l'ensemble de batteries, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-64

Attribution du contrat pour la fourniture d'équipements pour camion 10 roues

Réf. : [INF-EM-2014-028](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer le contrat pour la fourniture d'équipement pour camion 10 roues (TPD-2014-01-01), (appel d'offres 2014-50-48) à Phil Larochelle équipement inc., au prix de 114 650 \$, avant TPS et TVQ, incluant les options 2 et 3, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-65

Décret de travaux de réfection de ponceaux sur le territoire de la ville

Réf. : [INF-GEN-2014-059](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De décréter les travaux de réfection des ponceaux sur le territoire de la ville, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-059.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-66

Attribution du contrat pour la réalisation des travaux de stabilisation de la conduite d'égout unitaire dans une falaise, entre les rues de la Falaise et Patton (secteur Lévis) et décret des travaux

Réf. : [INF-GEN-2014-060](#)

ATTENDU la demande de soumission ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux de stabilisation de la conduite d'égout unitaire dans une falaise, entre les rues de la Falaise et Patton (secteur Lévis), (appel d'offres 2014-50-17) à JES construction inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 133 847 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-67

Décret des travaux de remplacement de la conduite de refoulement du poste de pompage SPS-1, d'augmentation de la capacité du régulateur ELA-3N et aux travaux connexes (secteur Lévis)

Réf. : [INF-GEN-2014-058-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De décréter les travaux de remplacement de la conduite de refoulement du poste de pompage SPS-1, d'augmentation de la capacité du régulateur ELA-3N et aux travaux connexes (secteur Lévis), tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-058-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-68

Fermeture temporaire d'une partie de la rue des Hérons (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [POL-2014-012](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De fermer temporairement une partie de la rue des Hérons (secteur Saint-Jean-Chrysostome), située entre les numéros civiques 863 et le 870, le 20 juin 2014 entre 17 h et 23 h, pour la tenue d'une fête de quartier.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-69

Avenant au protocole d'entente intervenu avec l'Orchestre symphonique de Lévis et financement afférent

Réf. : [DVC-ART-2014-010](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'avenant au protocole d'entente intervenu avec l'Orchestre symphonique de Lévis, afin de modifier, pour les années 2014 et 2015, l'aide financière versée dans le cadre de ce protocole, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-010 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant et de prévoir un montant additionnel de 10 200\$ au budget 2015 pour pourvoir au financement afférent.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-70

Désignation de représentants ou représentantes au comité de travail sur l'offre de service du programme Camp de jour et demande de rapport

Réf. : [DVC-2014-015](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De désigner les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Réjean Lamontagne et Michel Turner ainsi que François Bilodeau, directeur adjoint à la Direction de la vie communautaire, et Sylvain Raymond,

coordonnateur à la planification au Service sociocommunautaire de cette direction, au sein du comité de travail sur l'offre de service du programme Camp de jour, de même que de demander à ce comité de déposer un rapport pour la fin du mois de septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-71

Financement de la dépense relative à la fourniture de modules de jeux pour les parcs de planches à roulettes

Réf. : [DVC-SPO-2014-011](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser le financement de la dépense relative à la fourniture de modules de jeux pour les parcs de planches à roulettes au montant maximal de 23 500 \$ à même le fonds parcs et terrains de jeux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-72

Fermeture temporaire de rues, d'interdiction de stationnement et de soutien logistique dans le cadre de la tenue d'une compétition à vélo du Club cycliste de Lévis

Réf. : [DVC-SPO-2014-019](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser le Club cycliste de Lévis à utiliser les différentes rues selon les compétitions et les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2014-019, le 29 juin 2014, de même que de fermer temporairement les rues selon les horaires des compétitions cyclistes prévues.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-73

Autorisation à la Corporation du village en arts pour l'utilisation du parc Le Picart et fermeture temporaire de rues (secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [DVC-ART-2014-019](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser la Corporation du village en arts à utiliser le parc Le Picart pour la période du 2 au 7 juillet 2014 pour l'installation et la tenue de l'événement Symposium Village en arts.

De fermer temporairement une partie de la rue de l'Entente (secteur Saint-Nicolas), du 2 au 7 juillet 2014, pour la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-74

Remboursements partiels des prestations de cessation de participation du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986) et du régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)
Réf. : [FSA-TRE-2014-019](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser, lors d'une cessation de participation aux régimes de retraite ou d'une cession de droits entre conjoints, le paiement d'une cotisation pour déficit de transfert aux caisses de retraite concernées pour le montant total des excédents des remboursements partiels au 31 mai 2014 et d'autoriser, pour les prochaines cessations de participation aux régimes de retraite ou des prochaines cessions de droits entre conjoints, le versement des cotisations pour déficit de transfert correspondant à la totalité de l'excédent des remboursements partiels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-75

Renflouement de certaines réserves financières et affectation de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté
Réf. : [FSA-2014-020](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De renflouer les réserves financières suivantes à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et ce, sans excéder le montant maximal de la réserve :

- réserve financière pour assumer les dépenses pour l'autoassurance d'un montant maximal de 500 000 \$;
- réserve financière pour assumer les opérations de déneigement d'un montant maximal de 1 000 000 \$;
- réserve financière pour assumer les dépenses de consommation d'énergie d'un montant maximal de 450 000 \$;
- réserve financière pour assumer les dépenses pour les franchises aux contrats d'assurance d'un montant maximal de 160 000 \$;
- réserve financière pour l'affectation du montant à pourvoir dans le futur d'allègement lié à la crise financière 2008 d'un montant maximal de 500 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-76**Dépôt du rapport concernant l'émission d'obligations datée du 3 juin 2014**Réf. : [FSA-2014-021](#)

Le rapport concernant l'émission d'obligations au montant de 24 900 000 \$ datée du 3 juin 2014 est déposé à titre d'information.

CV-2014-05-77**Dépôt de listes de certains contrats au 31 mai 2014**Réf. : [FSA-APP-2014-010](#)

Les listes de certains contrats au 31 mai 2014 sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 mai 2014 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 mai 2014, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 31 mai 2014, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2014-05-78**Adoption du document indiquant la nature des modifications à apporter à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2013-12-96 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)**Réf. : [URBA-2014-087](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le document joint en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2014-087, indiquant la nature des modifications à apporter à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2013-12-96 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (route du Président-Kennedy, secteur Pintendre).

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-79

Adoption du document indiquant la nature des modifications à apporter à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2013-12-92 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (chemin Olivier, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [URBA-2014-089](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le document joint en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2014-089, indiquant la nature des modifications à apporter à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2013-12-92 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (chemin Olivier, secteur Saint-Nicolas).

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-80

Protocole d'entente intermunicipale en matière d'application de la réglementation relative à la protection et la mise en valeur des boisés privés concernant le partage d'un inspecteur régional

Réf. : [URBA-2014-098](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le maire et la greffière à signer le protocole d'entente intermunicipale en matière d'application de la réglementation relative à la protection et la mise en valeur des boisés privés, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-098.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-81

Abandon du processus d'adoption du Projet de règlement RV-2014-13-35 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (intentions d'aménagements liées à l'affectation péri-urbaine)

Réf. : [URBA-2014-100](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'abandonner le processus d'adoption du Projet de règlement RV-2014-13-35 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, adopté par la résolution CV-2014-03-10.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-82

Demande d'extension de délai pour l'adoption de modifications au Schéma d'aménagement et de développement révisé dans le but de le rendre conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec

Réf. : [URBA-2014-103](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de reporter au 15 juin 2015 l'échéance pour l'adoption de modifications au Schéma d'aménagement et de développement de la Ville pour assurer sa conformité au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-83

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour un dispositif de traitement des eaux usées (lot 3 069 041 du cadastre du Québec, 1095-A, chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [URBA-2014-067](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

De ne pas s'objecter à la demande d'autorisation présentée par la compagnie AnodiQ inc. pour l'entreprise d'atelier d'usinage Carignan inc. au ministre du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour un dispositif de traitement des eaux usées dans le cadre du projet situé sur le lot 3 069 041 du cadastre du Québec, et en conséquence d'autoriser, la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-84

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'enlèvement de sol arable sur une partie du lot 2 059 602 du cadastre du Québec (chemin des Sables Ouest, secteur Pintendre)

Réf. : [URBA-2014-083](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'enlèvement de sol arable sur une superficie d'environ un hectare, sur une partie du lot 2 059 602 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-85

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (gravière et sablière) des lots 2 849 042 et 2 849 044 du cadastre du Québec (chemin Pétrée, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [URBA-2014-084](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller René Fortin

De donner à la Commission de protection du territoire agricole du Québec les avis suivants :

- à l'égard de la demande pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture pour l'exploitation d'une carrière : un avis favorable pour l'implantation d'une carrière, à l'intérieur de la superficie d'une sablière en exploitation. La superficie visée pour l'implantation de la carrière est de 9,8 hectares et est située sur les lots 2 849 042 et 2 849 044 du cadastre du Québec;
- à l'égard de la demande pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture pour l'exploitation d'une sablière : un avis favorable pour une sablière située sur une partie du lot 2 849 044 du cadastre du Québec d'une superficie de 1,4 hectare;
- à l'égard de la demande pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture pour l'agrandissement d'une sablière : un avis favorable pour l'agrandissement d'une sablière située en partie sur le lot 2 849 044 du cadastre du Québec d'une superficie de 3,2 hectares;

et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-86

Avenant à l'entente triennale intervenue avec Festivent inc. concernant le partenariat pour les volets d'aide financière, techniques et logistiques

Réf. : [DEV-2014-090](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

De conclure l'avenant à l'entente triennale intervenue avec Festivent inc., concernant, le partenariat pour les volets d'aide financière, techniques et logistiques, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-090,

et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-87

Financement de l'entente de visibilité à intervenir dans le cadre de l'édition 2014 des Grands feux Loto-Québec

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'affecter un montant de 75 000 \$, taxes incluses si applicables, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté dans le cadre de l'édition 2014 des Grands feux Loto-Québec, du 2 au 20 août 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-88

Renonciation à l'obligation de construire sur le lot 4 600 603 du cadastre du Québec et au droit de résolution (rue des Gabarieux, Parc industriel Lauzon)

Réf. : [DEV-2014-092](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De renoncer définitivement à l'obligation de l'acquéreur d'effectuer un agrandissement d'un bâtiment sur le lot 4 600 603 du cadastre du Québec, telle qu'elle est prévue au paragraphe 5 de la clause *Obligations*, de même que de renoncer définitivement au bénéfice des clauses *Faculté de rachat* et *Claude résolutoire* du contrat de vente intervenu entre la Ville et Fenêtre « Rustic » inc. publié au bureau de la publicité des droits de Lévis, sous le numéro 17 487 569, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9283-0462 Québec inc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-89

Acquisition de servitudes temporaires d'utilité publique sur une partie des lots 1 963 911 et autres du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [DEV-2014-095](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'acquérir, à titre gratuit, les servitudes temporaires d'utilité publique sur une partie des lots 1 963 911, 1 964 592, 2 244 763 et 2 244 764 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas), d'une superficie totale approximative de 1 606,7 mètres carrés, telles qu'elles sont présentées sur le plan joint à l'annexe C de la fiche de prise de décision DEV-2014-095, aux conditions

énoncées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-90

Acquisition des lots 4 411 568 et 5 322 558 du cadastre du Québec (boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis) et affectation à l'utilité publique

Réf. : [DEV-2014-104](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'acquérir à titre gratuit le lot 4 411 568 du cadastre du Québec, d'une superficie de 394,8 mètres carrés, tel qu'il est démontré sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-104, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

D'acquérir le lot 5 322 558 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1424,4 mètres carrés, tel qu'il est démontré sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, au prix de 95 819 \$, plus taxes si applicables, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De décréter que les lots 4 411 568 et 5 322 558 du cadastre du Québec sont affectés à l'utilité publique, conditionnellement à leur acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-91

Prêt du parc Champigny pour la tenue de la Fête Nationale

Réf. : [DEV-2014-106](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser Productions scène plus à utiliser le site du parc Champigny (secteur Saint-Jean-Chrysostome), du 22 au 24 juin 2014, pour la tenue de la Fête Nationale du 23 juin 2014 et d'offrir les services, selon les disponibilités financières et matérielles, à titre d'aide logistique à l'organisme pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-92

Renonciation au droit de premier refus quant à la vente du lot 3 018 002 du cadastre du Québec (rue des Riveurs, Parc industriel Lauzon)

Réf. : [DEV-2014-116](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De renoncer, à l'encontre de Location G.P.C. inc., aux dispositions des paragraphes a), c), d) et f) de la clause *Engagements de l'acquéreur* du contrat de vente intervenu entre Location G.P.C. inc. et la Ville et publié au bureau de la publicité des droits de Lévis, sous le numéro 13 860 590, et ce, conditionnellement à ce que la vente de ce lot à intervenir entre Location G.P.C. inc. et 9302-3620 Québec inc. soit faite aux conditions suivantes :

- au prix maximal de 6,9967707 \$ le mètre carré, plus taxes;
- aux conditions prévues au contrat de vente intervenu entre la Ville et Location G.P.C. inc. et publié au bureau de la publicité des droits de Lévis, sous le numéro 13 860 590, à l'exclusion de la condition énoncée au paragraphe a) de la clause *Engagements de l'acquéreur* relative au délai de construction qui doit être fixé à 12 mois de la signature du contrat de vente à intervenir entre Location G.P.C. inc. et 9302-3620 Québec inc.;
- que 9302-3620 Québec inc. assume toutes les obligations en faveur de la Ville prévues à ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-93

Autorisation au ministère des Transports du Québec d'accorder une servitude pour l'installation d'une ligne électrique de haute tension à Hydro-Québec sur une partie du lot 2 849 059 du cadastre du Québec (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [DEV-2014-118](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'autoriser le ministère des Transports du Québec à accorder à Hydro-Québec une servitude réelle et perpétuelle sur une partie du lot 2 849 059 du cadastre du Québec, d'une superficie de 3 262,9 mètres carrés, pour l'installation d'une ligne électrique de haute tension, telle que montrée sur le plan préparé par l'arpenteur Derrys Girard du 29 avril 2013 et annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-118, conditionnellement à ce que les droits d'utilisation consentis à la Ville, selon le bail intervenu avec ce ministère en date du 28 juin, soient maintenus.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-94

Avis de motion Règlement RV-2014-13-50 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police

Réf. : [POL-2014-003](#)

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse donne avis qu'il sera soumis

lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-50 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police.

Ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour la vérification des antécédents judiciaires, la prise d'empreintes digitales et la validation des numéros de série de véhicules automobiles.

CV-2014-05-95

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-46 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (agrandissement d'une affectation industrielle, golf de Charny, secteur Charny)

Réf. : [URBA-2014-040](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-46 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Ce règlement a pour objet :

- ✓ d'agrandir à la carte 1, une aire d'affectation « INDUSTRIELLE » à même une aire d'affectation « RÉCRÉATION » et de supprimer la « note 1 » à cette carte et à la légende;
- ✓ de modifier la carte 7 et les articles 24 et 25 pour tenir compte de l'intégration du golf de Charny dans une aire d'affectation industrielle.

CV-2014-05-96

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-51 modifiant le Règlement RV-2012-11-81 décrétant des travaux relatifs au prolongement des rues Thomas-Chapais et Ernest-Chouinard et l'acquisition des terrains requis pour l'exécution de ces travaux ainsi qu'un emprunt

Réf. : [INF-GEN-2014-035-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-51 modifiant le Règlement RV-2012-11-81 décrétant des travaux relatifs au prolongement des rues Thomas-Chapais et Ernest-Chouinard et l'acquisition des terrains requis pour l'exécution de ces travaux ainsi qu'un emprunt.

Ce règlement a pour objet de remplacer le montant maximal de la dépense et de l'emprunt de 2 100 000 \$ par le montant maximal de 3 600 000\$ et de remplacer l'annexe de ce règlement par une nouvelle annexe, tout en conservant le même objet et le même terme d'emprunt.

CV-2014-05-97

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zone C1036, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2014-092](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de prévoir qu'un bâtiment principal situé dans la zone C1036 doit avoir une superficie de plancher minimale de 1 375 mètres carrés et d'interdire dans cette zone, à titre d'usage principal, les usages du groupe I2 industrie.

CV-2014-05-98

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (fondations)

Réf. : [URBA-2014-108](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction.

Ce règlement a pour objet d'exiger sur certains terrains des fondations munies de pieux et sur certains de ces terrains, une dalle sur sol structurale.

CV-2014-05-99

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-46 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (agrandissement d'une affectation industrielle, golf de Charny, secteur Charny), document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, assemblée publique de consultation et demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Réf. : [URBA-2014-040](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le projet de règlement RV-2014-13-46 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-040.

D'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

De demander à la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville de tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement et que pour les fins de cette assemblée, cette commission soit présidée par le maire.

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire son avis sur ce projet de règlement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-00

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zone C1036, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2014-092](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à fiche de prise de décision URBA-2014-092.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-01

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (fondations)

Réf. : [URBA-2014-108](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-108.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-02

Adoption du Second projet de règlement RV-2014-13-38 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (marge de recul avant minimale dans la zone H2579)

Réf. : [URBA-2014-105](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Second projet de règlement RV-2014-13-38 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-03-71.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-03

Adoption du Règlement RV-2014-13-44 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

Réf. : [INF-GEN-2014-057](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-44 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie des rues Philippe-Boucher, Bizet et Hypolite-Bernier (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2014-13-44 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-04

Adoption du Règlement RV-2013-12-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations multifamiliales isolées, zone M0890, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [URBA-2014-081](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'autoriser, dans la zone M0890, les habitations multifamiliales isolées d'un maximum de 4 logements et de prévoir les normes minimales concernant la largeur, la profondeur et la superficie d'un terrain pour cet usage et les normes minimales concernant la hauteur et les marges de recul de ces habitations ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2013-12-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-01-95.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-05

Adoption du Règlement RV-2014-13-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (règlements de concordance à la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé)

relatif à l'agrandissement du terrain du club de golf La tempête)Réf. : [URBA-2014-106](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement qui est nécessaire pour tenir compte de la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé apportée par le Règlement RV-2012-11-96, a pour objet d'agrandir une aire d'affectation parc et espace vert à même une partie d'une aire d'affectation rurale pour y inclure la partie du territoire qui a été exclue de la zone agricole pour l'agrandissement du terrain du club de golf La tempête ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2014-13-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-03-06

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-06**Fermeture temporaire de la voie réservée du boulevard de la Rive-Sud dans le cadre des travaux de l'échangeur 314 (secteur Saint-Romuald)**Réf. : [INF-GEN-2014-065](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De fermer temporairement de la voie réservée sur le boulevard de la Rive-Sud entre le boulevard Ernest-Lacasse et le chemin du Sault (secteur Saint-Romuald) pendant la durée des travaux de l'échangeur 314, soit jusqu'au 29 août 2014 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-07**Suspension sans solde d'un membre du personnel policier de la Direction du service de police**Réf. : [POL-2014-013](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De suspendre sans solde, à titre de mesure disciplinaire, un membre du personnel policier de la Direction du service de police, pour une durée de dix

jours, étant donné le caractère récidiviste du comportement reproché.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-08

Entente d'accès autorisé et entente pour les études préliminaires et les relevés techniques à intervenir avec Oléoduc énergie Est ltée

Réf. : [DEV-2014-124](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De conclure l'entente d'accès autorisé à intervenir avec Oléoduc énergie Est ltée relative aux lots 2 693 801, 2 692 874 et 2 692 867 du cadastre du Québec et l'entente pour les études préliminaires et les relevés techniques à intervenir avec cette entreprise relative aux lots 2 295 809, 2 295 810, 2 692 867, 2 159 037, 2 059 872 et 2 059 861 du cadastre du Québec, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision DEV-2014-124, et d'autoriser le maire et la greffière à signer ces ententes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-09

Règlement RV-2014-13-49 modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux

ATTENDU QUE l'assistante-greffière fait lecture du Règlement RV-2014-13-49 modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de permettre, lors de l'événement Festivent Ville de Lévis sur le site où se tient l'événement, la consommation de boissons alcoolisées à partir d'une cannette d'aluminium ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2014-13-49 modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-06-10

Période d'intervention des membres du conseil

Un membre du conseil de la Ville prend la parole.

CV-2014-06-11

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-06-12

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Michel Patry

À 22 heures 15, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
